



URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir, en vertu du Code du Développement Territorial, que le Fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est « Réseau des Energies de Wavre » dont les bureaux se trouvent Rue Provinciale 265 à 1301 Bierges.

Le terrain concerné est situé Chemin de Vieusart à 1300 Wavre et cadastré division 2, section I n°316A pie.

La demande consiste à la démolition d'une cabine haute tension vétuste afin de la remplacer par une nouvelle cabine d'architecture mieux adaptée, sur la même implantation.

La nouvelle cabine aura une surface de 8,1 m², 2,4 m de hauteur (toiture plate) et des élévations recouvertes d'un crépi vert foncé.

La végétation existante autour de la cabine existante sera conservée.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial : les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme (personne de contact : Lionel Gorgemans), téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

Le dossier peut également être consulté durant la période d'enquête au Service Urbanisme (Place des Carmes, 8, au 1^{er} étage, à 1300 Wavre) :

- Les mardis, mercredis et vendredis ouvrables de 09 h00 à 12 h 00 (sur rendez-vous),
- Le 27 août 2024 de 16 h 00 à 20 h 00 (sur rendez-vous).

Le rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371, mail : urbanisme@wavre.be. À défaut, pour les consultations jusqu'à 20 heures, la permanence pourrait être supprimée.

L'enquête publique est ouverte le 07 août 2024 et clôturée le 30 août 2024.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : enquête publique n° 24/169.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 30 août 2024 à 11h, au Service Urbanisme.

Les mesures particulières de publicité sont suspendues du 16 juillet au 15 août en vertu de l'article D.I.16 du Code du Développement Territorial.

A Wavre, le 29 juillet 2024